



L'INFO DES PROMOS

SPÉCIAL 28ème PROMOTION

CALENDRIER DE LA FORMATION INITIALE D'OFFICIER

Conformément aux textes en vigueur, le référentiel de formation de la 28ème promotion d'officiers de police adopté par le Conseil d'administration de l'ENSP prévoit une scolarité de 18 mois de septembre 2022 à février 2024. L'affectation sur le premier poste interviendra en principe au 1er mars 2024.

La formation comprend ainsi successivement la phase d'incorporation, la phase d'apprentissages partagé (dispensée uniquement à Cannes-Écluse cette année) puis la phase d'approfondissements techniques du métier d'officier de police qui se décompose en deux phases d'école et deux phases de stage en alternance.

	Sept 22	Oct	Nov	Déc	Jan 23	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout
I N C O R P O	A P	AT 1 Ecole	Stage AT 1	AT 2 Ecole	Stage AT 2	PERF Ecole					Défilé 14/07	
											Stage Partenaire	
		CURSUS DISTANCIEL 1			CURSUS DISTANCIEL 2							
		CURSUS DISTANCIEL 1+2										

	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév 23
	Stage PERF			PERF Ecole Choix des postes	Stage « cousin »	

Viennent ensuite la phase de perfectionnement au métier d'officier de police composée d'une phase d'école et de deux phases de stage, dont un stage dans une institution ou un organisme extérieur à la police nationale, exerçant dans le domaine de la sécurité puis la phase d'adaptation à l'emploi, dite du « stage cousin ». À titre indicatif, vous pouvez retrouver dans le tableau ci-dessous les heures consacrées à chaque thème dans la scolarité :

Management/ Fonction publique	PA	Police judiciaire	Renseigne- ment	Partenariat	Ordre public EVP/SR	TIC	FTSI	Total
246 (20,2%)	69	314 (25,8%)	71	32	136 (11.2%) 37/62	56	200	1223

Si vous avez des questions plus précises sur les tests, les stages ou le déroulement de la scolarité, n'hésitez pas à nous contacter

VOTRE RÉFÉRENT SCSI POUR L'ÉCOLE ET LA SCOLARITÉ

Sébastien VANESSCHE, chargé de mission ENSP

06 88 16 86 13 — svanessche@scsi-pn.fr

